- ## Circulaires

- ## Formation **[1]**

[2]

La FSU-SNUipp37 a contacté les services de l'IA37 à propos des Ordres de Missions reçus dans les écoles. Ils sont en effet erronés: le logiciel impose, par exemple, de rentrer une date fictive pour l'animation péda qui aura lieu dans les écoles (suite à l'animation péda de circo)
Il ne faut donc pas tenir compte de cette date (y compris celle du 25/12 !!! qui correspond à une animation pédagogique qui aurait déjà eu lieu dans l'école). > Lire plus ici [3]

Comme précisé dans la lettre info de jeudi de l'IA37, les frais sont pris en compte dès que l'animation péda a lieu en dehors de la résidence administrative ou familiale, ne pas tenir compte de ce qui est écrit sur l'OM!

> Lire ici les 2 circulaires de l'IA37 [3]

SECOND MESSAGE DE L'IA37 : Les Ordres de Mission aux actions de formation de circonscription
Les circonscriptions ont inscrit tous les professeurs d'écoles aux 18 heures d'actions de formation maîtrise de la langue et mathématiques pour les cycles 2 et 3 et langage et développement de l'enfant ou langue vivante pour les cycles 1. Les OM sont arrivés dans les messageries professionnelles académiques.

Vous aurez remarqué que ces OM indiquent, comme date pour le temps 2 des modules de formation, le jeudi suivant le mercredi du temps 1 pour des raisons techniques.
En effet, GAIA réclame une date précise pour pouvoir compter les heures de service sur ce temps 2 mais c'est une date fictive à laquelle les enseignants ne sont pas convoqués. Les modalités de réalisation de ce temps 2 hors temps scolaire sont définies en concertation avec l'IEN de chaque circonscription.

LETTRE IA37 du 3 oct : S'inscrire aux formations à candidature individuelle

Cette année, les modalités de la formation continue ont évolué. Veuillez trouver le nouveau cahier des charges.
Les circonscriptions ont inscrit tous les professeurs d'écoles aux 18 heures d'actions de formation maîtrise de la langue et mathématiques et les OM arriveront très bientôt dans les messageries professionnelles académiques.
D'autres types de formations vous sont proposées :
-des offres départementales de formation les mercredis (Attention à ne pas choisir des dates auxquelles vous êtes déjà convoqué)
-des stages à candidature individuelle sur le temps scolaire.

Les inscriptions à ces deux types de formation seront ouvertes simultanément dans votre portail individuel académique (PIA) via l'application « GAIA individuel » du 4 octobre 2019 au 16 octobre 2019.
Si le lieu de formation n'est limitrophe ni de votre domicile, ni de votre établissement, les formations ouvrent droit à des frais de déplacement.

Liens
[1] https://www.snuipp37.fr/snu2/formation
[2] https://www.snuipp37.fr/snu2/formations-candidature-individuelle
[3] http://snuipp37.fr/snu2/formations-candidature-individuelle-0